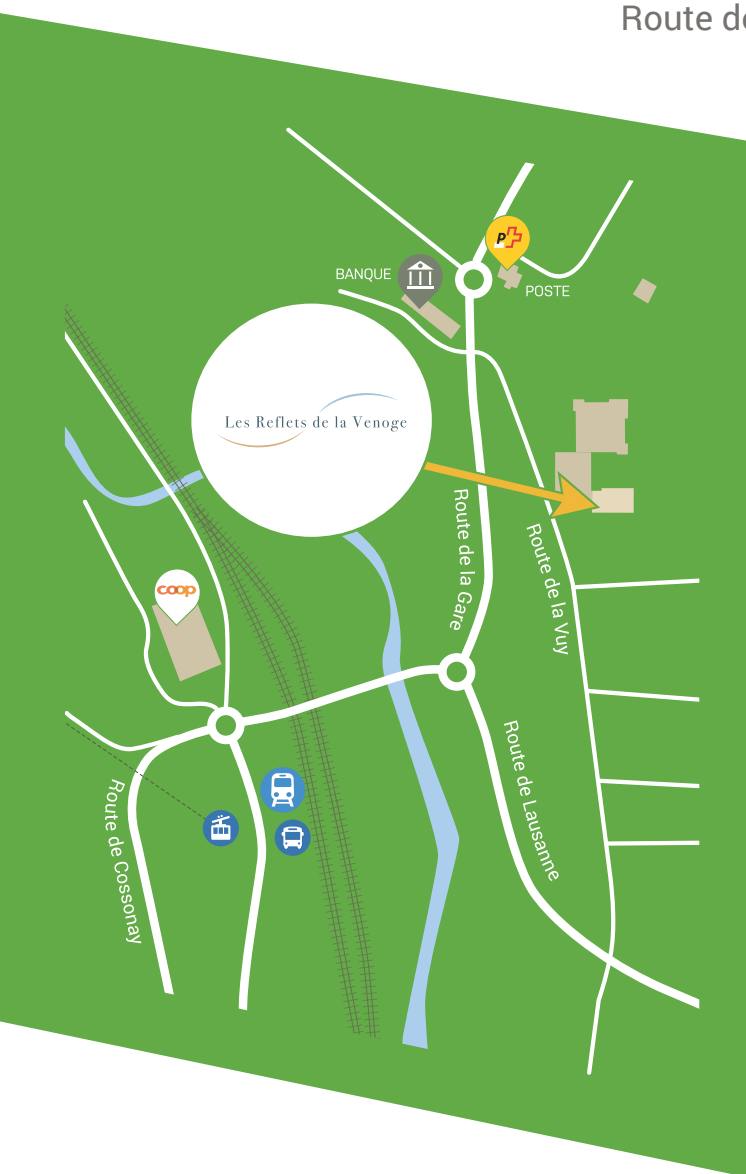


Logements protégés à Penthalthaz

Route de la Vuy 1

Les Reflets de la Venoge



Contact location



Alterimo Sàrl
Route de Prilly 23
1023 Crissier

021 694 30 20
info@alterimo.ch
www.alterimo.ch

Logements protégés à Penthalthaz

Vous avez dit «logements protégés» ?

Dans notre société,
l'intégration de personnes
âgées ou souffrant d'un
handicap est une mission
importante.

Les logements protégés sont **une réponse à l'isolement social** de certaines personnes. Les espaces communautaires – salon, buanderies, salle de rencontre – offrent **communication, contacts, échanges**. Ils créent un climat de solidarité rassurant. Des activités socioculturelles sont organisées en vue de renforcer les relations entre les locataires et l'environnement extérieur.

2.



Bail, clé, boîte aux lettres
les trois mots-clés qui
soulignent l'indépendance
de chaque locataire.



Un logement
protégé est un
appartement
adapté,
subventionné ou
non, conçu selon
des normes
édictées par
les autorités
compétentes dans
le but
de faciliter le
quotidien des
personnes
concernées.

- Il permet le **maintien à domicile** de personnes âgées ou ayant une mobilité réduite qui ont la capacité de vivre de manière indépendante.
- Il est conçu en logements de 2 ou 3 pièces (voire 4 pièces) **adaptés d'un point de vue architectural** comprenant une cuisine, un séjour et une salle de bains avec douche appropriée, sol antidérapant, et tout autre avantage découlant des normes en vigueur.
- Il est équipé d'un système d'appel d'urgence afin d'offrir un **encadrement de proximité sécuritaire 24h sur 24**. Les différents services ou personnes à mobiliser sont définis en collaboration avec le locataire selon sa situation personnelle.
- Il est associé au service d'**une référente sociale, présente régulièrement sur le site**, qui a pour objectifs d'identifier les besoins et les demandes des locataires, de concevoir, d'organiser et de réaliser des activités collectives. Ce service est géré par une société spécialisée.
- Il est lié à **des espaces collectifs dans le bâtiment** (salle communautaire, buanderies, petits salons...) où des activités sont organisées par la référente sociale ou par les locataires. Ces espaces ont pour but d'éviter l'isolement, de favoriser le contact entre les locataires et avec la communauté environnante.

3.



Philippe Diesbach – Président
PrimaVesta – Coopérative d'utilité publique



Le Concept

4.

La Fondation La Venoge, propriétaire d'un terrain attenant à son établissement médico-social (EMS), a souhaité agrandir ses locaux et réaliser un immeuble de logements protégés.

Désireuse de confier ce mandat à une société spécialisée dans le domaine des logements protégés, la fondation a mandaté la Coopérative PrimaVesta. Dès l'obtention du permis de construire, la coopérative a signé un droit distinct et permanent de superficie (DDP) d'une durée de 90 ans.

L'immeuble Minergie® de 17 logements protégés se dessinera dans la prolongation de l'agrandissement de l'EMS en conservant le même aspect pour les façades.

Au centre des différents bâtiments se niche un parc verdoyant qui accueillera les futurs locataires et leur apportera détente et relaxation.

Au rez-de-chaussée, une salle communautaire sera mise à disposition invitant à partager des instants de convivialité. Une référente sociale, présente régulièrement sur le site, identifiera les demandes des locataires, concevra et organisera des activités collectives.

Les futurs locataires pourront, s'ils le souhaitent, s'inscrire aux activités organisées par le centre d'accueil temporaire (CAT) situé dans les locaux adjacents.

Les travaux ont commencé début septembre 2018 et ont prévu d'être terminés en 2020.

La Situation



La mobilité est assurée par des transports publics aisés, des lignes de bus CarPostal, la gare de Cossonay à 5 minutes à pied et le funiculaire rejoignant Cossonay-Ville. Les axes routiers facilitent les accès à Lausanne (15 km), Echallens (10 km) et Yverdon-les-Bains (25 km).

La Commune de Penthaz s'étend au cœur d'une vallée traversée par la rivière la Venoge, célèbre pour ses promenades le long des berges et ses sentiers enchanteurs convoités pour leurs richesses naturelles. La vie locale est diversifiée par des activités destinées à tous les âges et répondant à toutes les attentes.

L'épicentre du village est charmant avec sa Maison des Dîmes, sa place accueillante, son temple, reconnu bien culturel d'importance régionale.

Au fil des ans, la conjoncture économique a favorisé la naissance de nombreuses sociétés, parmi lesquelles des ateliers mécaniques, des studios photographiques et différentes entreprises de construction.

Le futur bâtiment se dressera à proximité d'un commerce alimentaire de quartier, d'une pharmacie, d'une banque et d'un bureau de poste.

5.

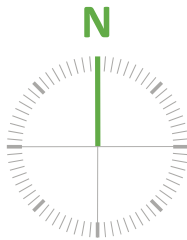
Le Bâtiment



Typologie

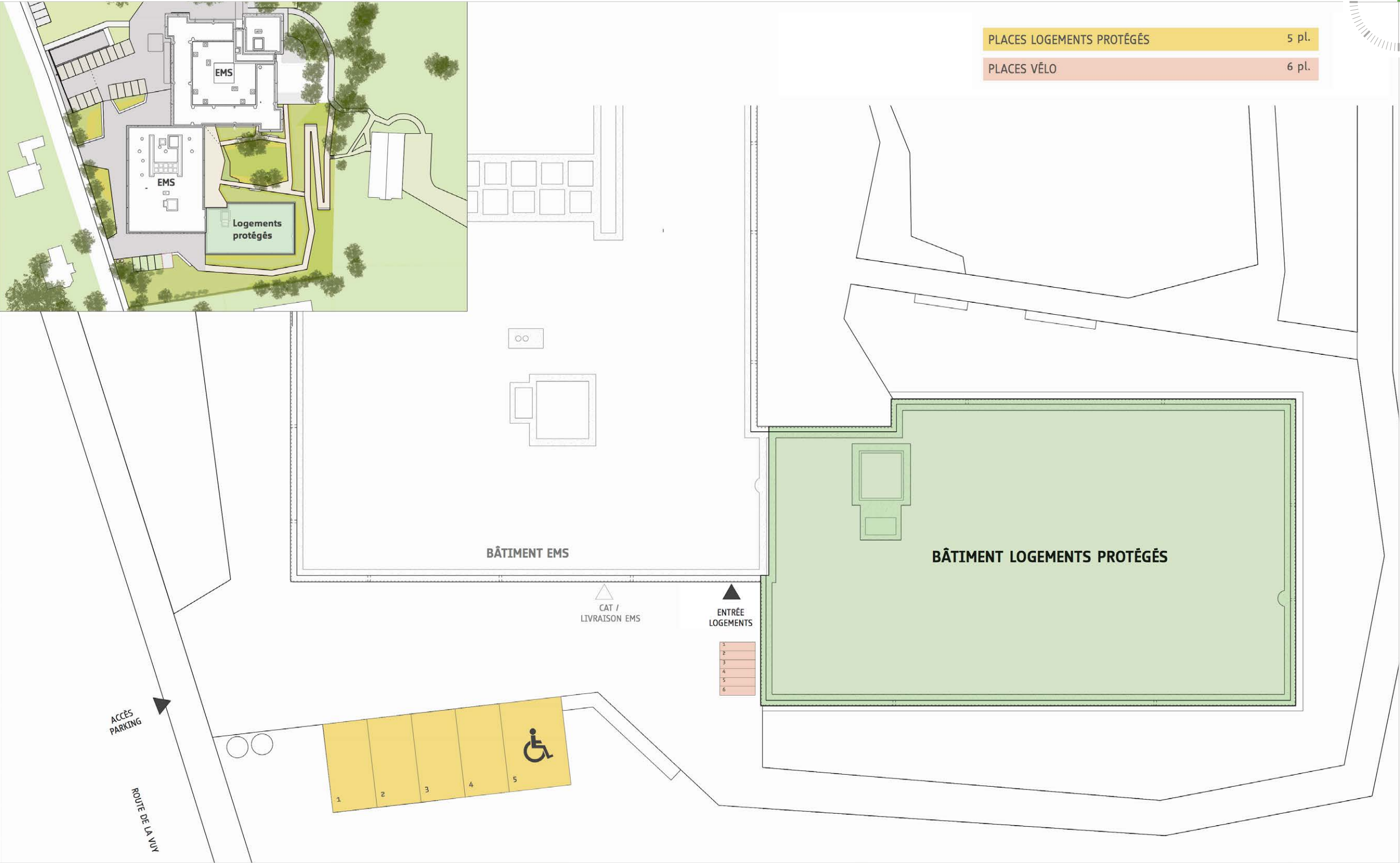
- 17 appartements de 2 pièces

Situation

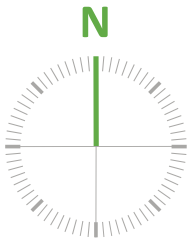


6.

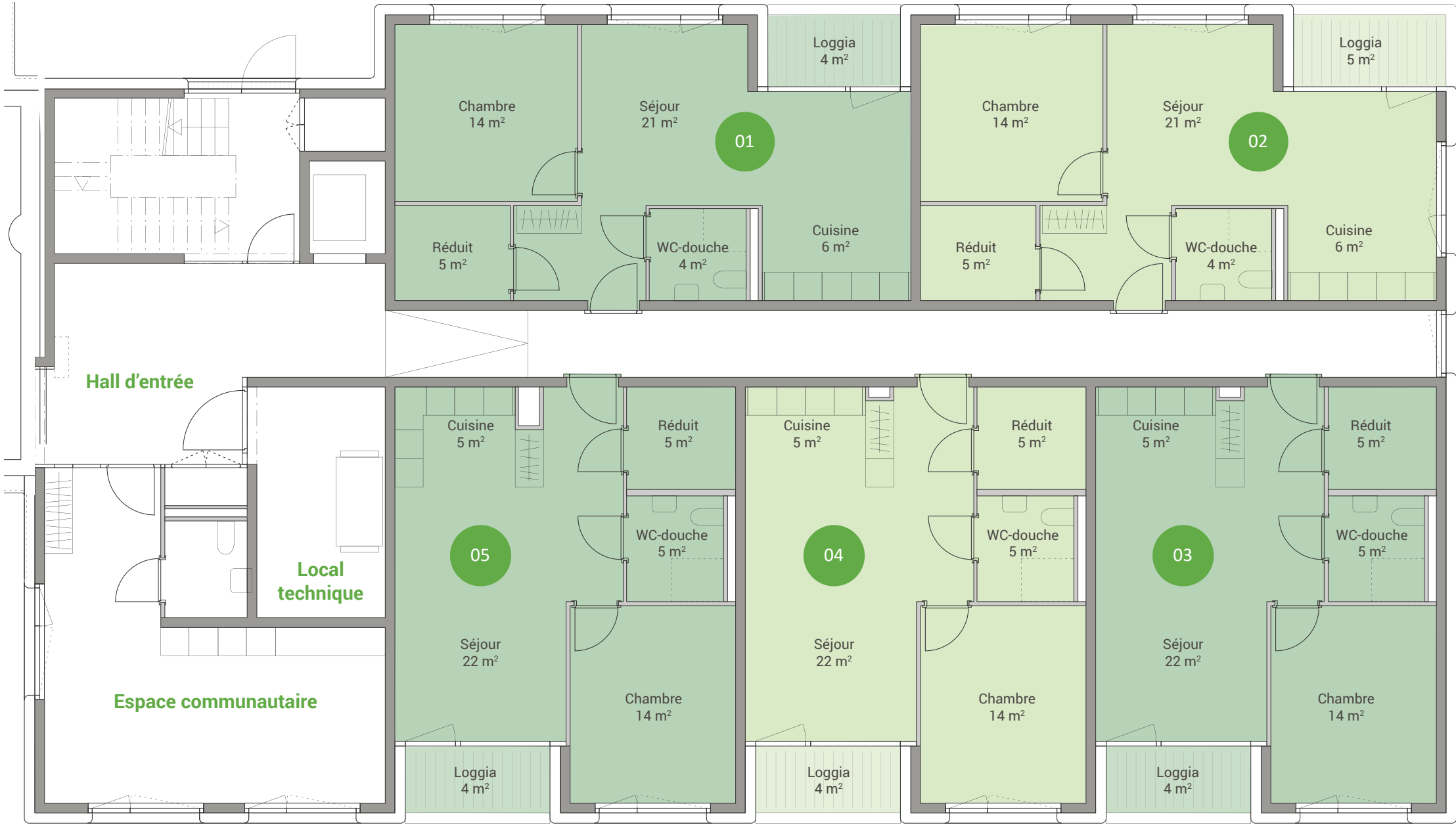
7.



Rez-de-chaussée



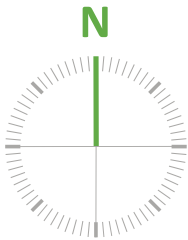
8.



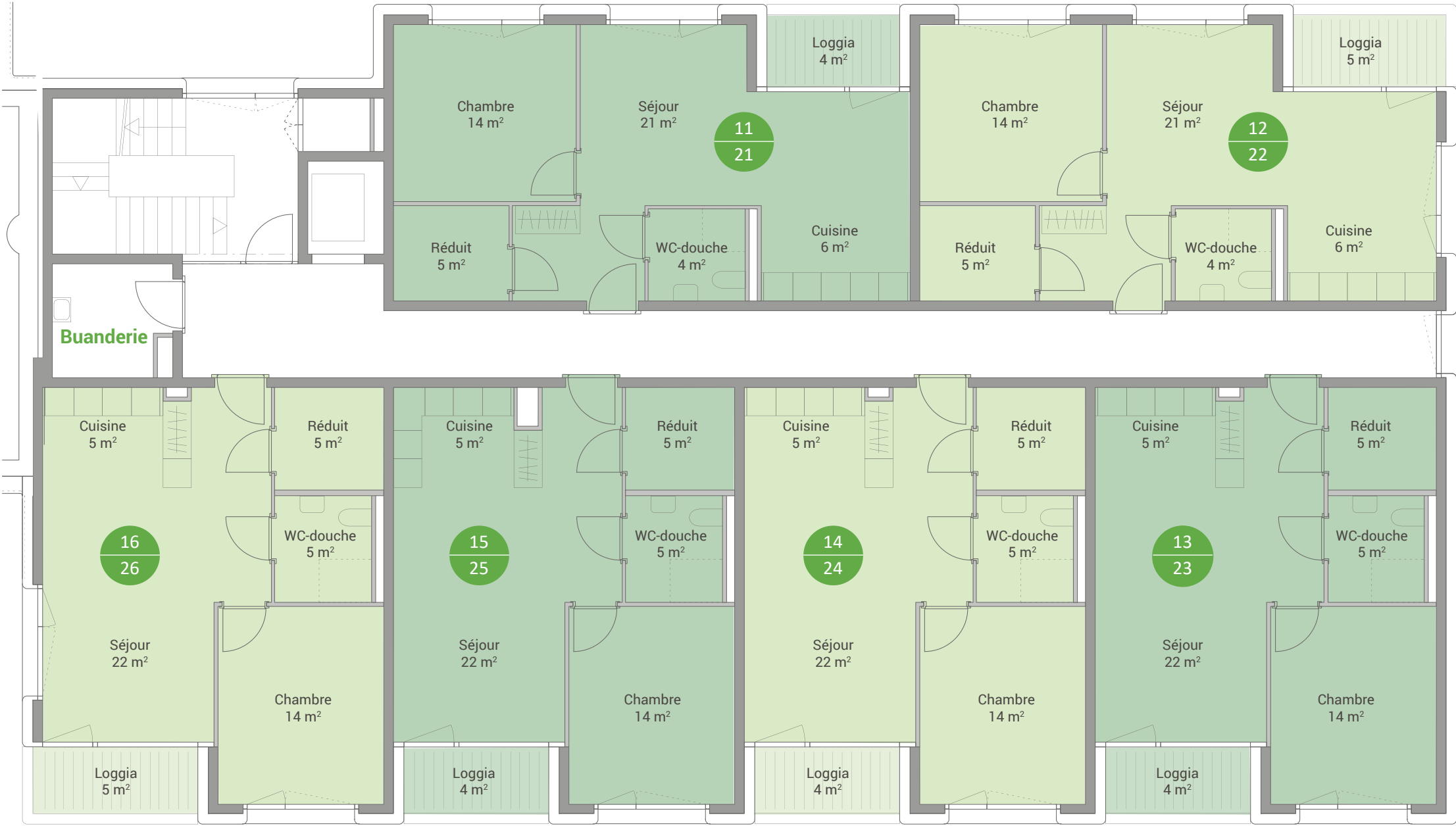
9.

- 01 Appartement 2 pièces | 55 m²
- 02 Appartement 2 pièces | 55 m²
- 03 Appartement 2 pièces | 55 m²
- 04 Appartement 2 pièces | 55 m²
- 05 Appartement 2 pièces | 55 m²

1^{er} et 2^e étages



10.



11.

11
21
Appartement
2 pièces | 55 m²

12
22
Appartement
2 pièces | 55 m²

13
23
Appartement
2 pièces | 55 m²

14
24
Appartement
2 pièces | 55 m²

15
25
Appartement
2 pièces | 55 m²

16
26
Appartement
2 pièces | 55 m²